Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 10 (1872)

Heft: 49

Artikel: Les poètes et les philosophes sur leur lit de mort

Autor: Reitzel, Aug.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182021

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ASCONDENENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'ahonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 7 décembre 1872.

Nous trouvons dans les journaux de 1797 d'intéressants détails sur le passage de Bonaparte en Suisse, alors qu'il se rendait au congrès de Rastadt, vers la fin de novembre de la même année. Ce qu'on va lire peut donner une idée des impressions diverses que la présence du premier consul produisit au sein de nos populations. Les hommes qui avaient embrassé les idées nouvelles que la Révolution française venait de jeter dans le monde, les Vaudois, qui attendaient avec impatience l'émancipation de leur patrie, voyaient en Bonaparte un libérateur et étaient au comble de la joie. Les partisans de Berne, au contraire, redoutaient l'intervention du grand homme et usaient de tous les moyens pour l'éviter.

« Bonaparte a trompé l'attente des oligarques suisses, en traversant rapidement leur pays. Ceux de Berne, que dirigent en ce moment MM. Steiger, Haller et consorts, s'étaient même flattés de lui faire oublier, à force d'honneurs et de prévenances, la noirceur de leurs trahisons et les trames ourdies en dernier lieu contre la République française. Pour parvenir à leurs fins, ils ont fait préparer ldes relais sur toute la route, arrangé des fêtes et envoyé des hommes sûrs à sa rencontre, jusqu'à la frontière, afin de le cerner, tellement que nul individu de la caste sujette ne pût parvenir jusqu'à sa personne, et le prier de vouloir bien rendre au pays de Vaud le même service qu'à la Valteline, que le général Bonaparte venait de soustraire à la pesante domination des ligues grises.

» Rien ne prouve mieux le machiavélisme des Bernois que le choix des hommes chargés de cette mission. C'était le lieutenant-colonel Arpaud, commandant du cordon de troupes bernoises, qui surveillait la frontière, signalé tant de fois, et toujours en vain, comme l'agent principal de l'Anglais Wickam et des contre-révolutionnaires; c'était le patricien de Rodt, baillif de Nyon, et le plus obstiné des oligarques, ennemi juré de la République française, dont le fantôme égara plusieurs fois sa raison, au point de lui faire croire qu'elle voulait à tout prix se défaire de lui; c'était enfin le banneret Fischer. ancien président de cet affreux tribunal qui proscrivit en 1791 et 92 tant de patriotes vaudois. Il fallait certes une grande impudence pour députer au héros et au libérateur de l'Italie de tels hommes et surtout ce Fischer, qui dénonçait, dans ses discours officiels, les principes de la Constitution française comme subversifs de la religion, des mœurs et de l'autorité des gouvernements légitimes.

» La sagacité de Bonaparte a démêlé la fausseté de ces caresses et de ces prévenances. Loin de se laisser entraîner par les Dalila au teint de lis et de roses qu'on avait rassemblées à Berne, il a traversé cette ville et celle de Soleure comme si elles eussent été des Babylones modernes (nous adoucissons les expressions plus crues du Vaudois qui écrivait ces lignes à la Décade ou l'Ami des lois (du 12 frimaire an V).

» Le 2 frimaire, Bonaparte s'arrêta à Rolle, patrie de son infortuné frère d'armes le général Laharpe, condamné à mort par contumace et dépouillé de ses biens. L'affluence des habitants sur la route et leurs cris de joie l'accompagnèrent jusqu'à Lausanne, qui s'illumina à son arrivée. L'allégresse éclatait de toutes parts, les cris de vive la République française! vive son invincible général et ses braves armées! à bas les mouchards et les tyrans! à bas les ours! retentissaient dans toutes les rues. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette réception, qui sont bien connus. Disons seulement qu'au retour de Bonaparte à Paris, à la suite de conciliabules des patriotes suisses qui y avaient trouvé un refuge et auxquels il prit part, l'invasion de la Suisse fut décidée par le Directoire, et qu'elle eut lieu quelques semaines plus tard. »

Les Poètes et les Philosophes sur leur lit de mort.

I. Temps modernes.

Rabelais paraît être mort à la fois en chrétien et en philosophe, raconte Barré. Il reçut humblement le viatique, et negput cependant s'empêcher de dire qu'on lui graissait les bottes pour un grand voyage. Il laissa sous scellé cette manière de testament: « Je n'ai rien vaillant, je dois beaucoup; je donne le reste aux pauvres. » — On lui attribue deux mots qui sont bien dans son caractère: « Je vais chercher un grand peut-être; » et enfin, avec un grand éclat de rire: « Tirez le rideau, la farce est jouée. » — Il mourut en 1533.

La mort du Tasse (1595) est plus triste. Lorsque, la veille de son couronnement à Rome, il sentit la fin s'approcher, il pria instamment le cardinal Aldobrandini d'acheter et d'anéantir tous les exem-

plaires de la *Jérusalem délivrée*, tellement il croyait son œuvre défectueuse. Maintenant, elle a rendu son nom immortel.

François de Malherbe, mort en 1628, restait critique jusqu'au dernier moment. Son confesseur lui peignait les béatitudes du ciel d'une manière si triviale, que Malherbe s'écria: « Taisez-vous, pour l'amour de Dieu. Votre description est d'un si mauvais goût, qu'elle me dégoûte de l'autre vie. »

Molière, déjà malade, voulait encore jouer luimême sa dernière comédie « le Malade imaginaire. » — « Il y a cinquante ouvriers, dit-il, qui n'ont que leur journée pour vivre; que feront-ils si l'on ne joue pas? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » — Vers la fin de la représentation, il lui prit une convulsion. Ayant remarqué lui-même que l'on s'en était aperçu, il fit un effort et cacha par un rire forcé ce qui venait de lui arriver. Le soir, son ami Baron étant allé chercher la femme de Molière, celui-ci resta seul avec deux religieuses, qui étaient venues quêter. Tout à coup, le sang lui sortit de la bouche en abondance, et lorsque sa femme arriva, elle le trouva mort (1673).

Le poète comique Scarron, mort en 1660, avait été paralytique pendant 23 ans, depuis l'âge de 27 ans. Toujours gai, en dépit de ses souffrances, il reçut chez lui les beaux-esprits de l'époque. — Voyant tous ceux qui l'entouraient à son lit de mort fondre en larmes: « Mes amis, leur dit-il, je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire. » — Sa veuve, Françoise d'Aubigné, devint célèbre dans la suite sous le nom de Mme de Maintenon.

Le philosophe anglais Kobbes, âgé de 92 ans, ayant demandé à son médecin s'il y avait encore de l'espérance, reçut une réponse négative. « Eh bien! reprit-il, je serai bien aise de trouver un trou par où sortir de ce monde » (1679).

Jean Racine avait toujours craint la mort, mais lorsqu'elle s'annonça, en 1699, il la regarda tranquillement en face. Il fit écrire à son fils une lettre pour demander au roi de payer à sa famille les arriérés de sa pension. Se souvenant que Boileau n'avait pas reçu non plus sa pension, il fit recommencer sa lettre pour intervenir aussi en faveur de Boileau. — « Dis à Boileau que je suis son ami jusqu'à la mort, » furent ses dernières paroles.

Boileau mourant, en 1711, se fit lire une nouvelle tragédie. « Est-ce que je ne meurs pas à propos? s'écria-t-il. Les écrivains dont nous nous sommes moqués dans notre jeunesse étaient des dieux auprès de ceux d'aujourd'hui. »

Lorsque Addison, célèbre par ses articles dans le Spectateur, sentit, en 1719, que l'heure suprême approchait, il fit appeler son gendre, lord Warwick, et lui dit tranquillement : « Je vous ai fait venir pour que vous vissiez comment meurt un chrétien. »

Après ces mots, il joignit les mains et ferma les yeux pour ne plus les rouvrir. Aucun cri de dou-leur, aucun soupir ne sortit de ses lèvres. — Dès lors, lord Warwick, qui avait été un jeune homme léger, prit la vie au sérieux.

Les dernières paroles du poète anglais Pope furent: « Rien de plus méritoire que la vertu et l'amitié; mais l'amitié n'est non plus qu'une vertu (1744).

Fontenelle faillit mourir de faiblesse le jour même de sa naissance. Le soin qu'il prenait de sa santé le fit parvenir à un âge séculaire. Sur le point de mourir, il dit à son médecin: « Je ne souffre point; je ne sens qu'une difficulté d'être. » — Il s'épargnait toute agitation de l'esprit et du corps; aussi, il avoua n'avoir jamais ni ri, ni pleuré; il se contentait de sourire (1757).

Lord Chesterfield, l'auteur du traité classique De la politesse, était à l'agonie, lorsqu'on lui annonça la visite d'un ami. — « Offrez-lui une chaise, » murmura-t-il, et il expira (1775).

Lorsqu'on demanda à Olivier Goldsmith, l'auteur du Vicaire de Wakefield, s'il avait l'âme tranquille, il répondit : « Hélas, non ! » — Et pourtant, c'était un noble caractère sans reproches (1774).

Le grand Al. de Haller s'était occupé jusqu'à ses derniers moments de recherches scientifiques. Un instant avant la mort, il dit à son médecin: « Mon ami, le pouls cesse de battre. Pour cette fois, nous avons fini. »

En 1778, Voltaire, âgé de 82 ans, voulut revoir Paris. Il y fut reçu avec un enthousiasme extraordinaire. Au milieu d'une fête, il dit: « Vous êtes comme les rois d'Egypte, qui faisaient asseoir des momies à leur table. » — Ayant pris de l'opium, il tomba dans une sorte de léthargie. — « Laissez-moi mourir en repos, » dit-il aux prêtres qui s'approchaient de son lit. — Le clergé de Paris, ayant refusé de l'ensevelir, les amis du défunt transportèrent son cadavre dans un couvent de la province.

J.-J. Rousseau mourut la même année à Ermenonville. Etant indisposé et ayant remarqué que sa femme Thérèse pleurait, il dit: « Pourquoi pleurestu? C'est pour mon bonheur; je meurs en paix. Je ne voulais de mal à personne, et je compte sur la grâce de Dieu. » — Ensuite, il fit ouvrir la fenêtre: « Que le ciel est pur, s'écria-t-il, aucun nuage ne le couvre. C'est là, j'espère, que le Tout-Puissant me prendra à lui. »

Le sceptique Diderot regardait la mort comme un mauvais quart d'heure. Lorsqu'on l'exhorta de se préparer à la vie future, il répondit: « Mais que diable voulez-vous que cela me fasse? » Et comme on lui reprocha cette impiété: « Qu'on n'oublie pas, dit-il, que je suis philosophe, et le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité » (1784).

André *Chénier*, poète qui commence l'époque moderne de la poésie française, fut condamné à la guillotine, en 1794.

Le matin du 7 thermidor, il écrivit les vers suivants:

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre, Anime la fin d'un beau jour,

Au pied de l'échafaud, j'essaie encor ma lyre, Peut-être est-ce bientôt mon tour... Avant que de ses deux moitiés, Le vers que je commence ait atteint la dernière, Peut-être en ces murs effrayés Le messager de mort, noir recruteur des ombres, Escorté d'infâmes soldats,

Remplira de mon nom ces longs corridors sombres. Ce fut son dernier vers. — Sur la charrette qui l'amenait au supplice, il s'écria: « Je n'ai rien fait pour la postérité! » et se frappant le front: « Pourtant j'avais quelque chose là. »

(A suivre.)

Aug. REITZEL.

Les Vaudois du Piémont réfugiés en Suisse.

Tentative de retourner dans leurs vallées. Rendez-vous entre Rolle et Nyon.

La secte des Vaudois a fait beaucoup de bruit en France dans les XIIo et XIIIe siècles. Il n'en est peutêtre aucune dont l'origine ait été plus contestée. Bossuet nous apprend que ces sectaires, nommés aussi pauvres de Lyon, léonistes, ensabatés, ou insabatés, parce qu'ils portaient des savates ou des sandales, commencèrent à faire parler d'eux en 1160. Leur fondateur, Pierre Valdo, avait vu le jour à Vaux, sur les bords du Rhône. Il s'était établi à Lyon, et avait acquis par le commerce une fortune considérable. Frappé de la mort subite d'un de ses amis, il résolut de mener une vie religieuse, vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, et, touché de leur ignorance autant que de leur misère, fit traduire quelques livres de la Bible, qu'il se chargea de leur expliquer. Imitant en tous points la conduite des apôtres, il s'attribua et reconnut à ses disciples, hommes et femmes, d'annoncer la parole de Dieu. L'archevêque de Lyon leur ayant interdit la prédication publique, ils la continuèrent en secret. Leur doctrine fut condamnée par le concile de Latran, en 1179.

Valdo, chassé de Lyon, se réfugia dans les montagnes du Dauphiné et du Piémont, d'où ses disciples se répandirent dans toute l'Europe; mais, aujourd'hui, ils n'existent plus que dans les trois vallées du Piémont, où ils forment une population d'environ 20,000 âmes.

Dans ce pays, resserré derrière les Alpes, vit depuis des siècles ce petit peuple, dont l'oppression et le malheur ont éprouvé la constance et fortifié le caractère. Séparé du monde entier par sa situation et par sa pauvreté, la possession du pur Evangile a fait depuis un temps immémorial sa richesse et sa gloire.

Les Vaudois ne crurent pas devoir garder ce trésor pour eux seuls ; ils envoyèrent au dehors des messagers de la bonne nouvelle, qui, pendant quelque temps, travaillèrent inaperçus. Mais leur influence, toujours plus sensible, attira l'attention de Rome, et, des lors, les Vaudois ne furent plus en sûreté dans leurs vallées. Ils se virent même contraints de les quitter, et, dans leur dispersion, ces fidèles témoins de la vérité, exerçant autour d'eux une sainte et heureuse influence, furent en plus d'un pays les précurseurs de la grande renaissance religieuse du XVIe siècle. Mais l'amour du pays de leurs pères se joignit dans leur cœur avec l'amour de la religion. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ils aspiraient ardemment au retour dans la patrie. Leurs dernières tentativés, couronnées d'un succès durable, prirent naissance sur un sol dont le nom était le même que celui du leur. C'est au milieu de nous, sur les bords

du Léman, qu'ils concertèrent la conquête de leurs antiques foyers. Cette circonstance, jointe aux rapports de mœurs, de croyance et de caractère que nous avons avec eux, donne pour nous un singulier intérêt à cette partie de leur histoire.

On sait comment l'édit publié à Nantes, par Henri IV, en 1598, et qui garantissait à ses anciens correligionnaires la liberté de conscience et de culte, après avoir subi de nombreuses altérations au préjudice des réformés, fut révoqué par Louis XIV, en 1685. Ce prince, dont l'ambition était de détruire la réforme partout où elle s'était établie, exerçait à cette époque une grande influence sur le duc de Savoie. Les Vaudois ne tardèrent pas à s'en repentir. Dès le mois de novembre 1685, le gouverneur des Vallées fit défendre aux étrangers d'y entrer ou de s'y arrêter plus de trois jours, et aux habitants de les recevoir. Le 31 janvier 1686 parut un édit où Victor-Amédée, à peine majeur, interdisait aux Vaudois tout exercice de leur religion, sous peine de la vie et de la confiscation de leurs biens; il ordonnait en outre la démolition des temples et obligeait les ministres et les maîtres d'école à sortir de ses Etats dans le terme de quinze jours ; enfin, il prescrivait de faire baptiser les enfants par les curés et d'envoyer aux écoles des couvents ceux qui en avaient l'âge.

Les Vaudois consternés adressèrent à leur souverain requêtes sur requêtes, mais inutilement. De leur côté, les cantons protestants de la Suisse intercédèrent auprès du duc de Savoie en faveur de leurs correligionnaires par une ambassade, qui, n'avant pu obtenir la révocation de l'édit, demanda, pour les Vaudois, comme dernière grâce, la liberté de s'expatrier, de disposer de leurs biens et de les emporter. Cette démarche était peu du goût des Vaudois, qui étaient si attachés à leurs Vallées, qu'un grand nombre d'entre eux déclarèrent préférer la mort à l'exil. Le 9 avril, Victor-Amédée publia un édit dans le sens de la demande des cantons suisses, mais les conditions en étaient si onéreuses, que la plus grande partie des intéressés aimèrent mieux rester, sauf à mourir pour la foi de leurs pères.

Le terme étant venu, et la plupart des Vaudois s'obstinant à ne point partir, malgré les instances de plusieurs des leurs et des députés suisses, Victor-Amédée, avec des troupes françaises, sous les ordres de Catinat, et ses propres troupes, cerna les Vallées. La résistance des Vaudois fut longue et héroïque, mais enfin ils furent réduits à mettre bas les armes. Quinze mille furent faits prisonniers et les enfants furent arrachés à leurs parents. Au mois d'octobre suivant, les Suisses obtinrent de la cour de Turin des sauf-conduits, sur la foi desquels les infortunés Vaudois partirent pour la Suisse, laissant un grand nombre des leurs dans les prisons. Beaucoup de ceux qui partirent n'arrivèrent point au terme du pèlerinage. La misère et la faim les décimèrent sur le chemin de l'exil. Ceux qui survécurent entrèrent en Suisse par Genève, dans les premiers mois de 1687, au nombre de deux mille neuf cent trente-six. L'accueil fut généreux et empressé. « Les Genevois, dit un ancien récit, s'entre-battaient à qui emmènerait chez soi les plus misérables; plusieurs même les portaient entre leurs bras depuis la frontière des deux Etats. » Arrivés en Suisse, ils furent répartis entre les Etats de Berne, de Neuchâtel et de Saint-Gall. Il ne leur manquait, ce semble, que de savoir jouir de ce bien-être, si nouveau pour eux; mais la tranquillité et les aises de